

Lo vîlhio dèvesâ

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHE, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



IL Y A CENT-TRENTE ANS

L vibre encore dans les mémoires et dans les cœurs: le lumineux souvenir de la dernière Fête des Vignerons, à laquelle on peut appliquer les vers de Béranger, dans les « Souvenirs du Peuple » :

On parlera de sa gloire,
Sous le chaume bien longtemps,
L'humble toit, dans cinquante ans,
Ne connaîtra pas d'autre histoire.

Cinquante ans, mettons vingt-cinq ou trente, c'est en général la durée des intervalles entre deux fêtes de vignerons.

Un aimable lecteur a bien voulu nous communiquer un exemplaire du livret officiel de la fête de 1797. Sa bonne conservation témoigne de la qualité du papier et du soin de ses propriétaires successifs.

La couverture de ce livret est ornée d'un élégant dessin à la plume, représentant l'abbé, et au verso de cette couverture d'un dessin représentant le hoqueton.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant l'allocation de l'abbé, qui porte bien l'empreinte du caractère de l'époque, où l'Europe était en pleine guerre.

Nous reproduisons de même les paroles de l'un des chœurs et serons reconnaissants à celui de nos lecteurs qui pourrait nous indiquer l'air sur lequel se chantaient ces paroles.

Le livret qu'on a bien voulu nous confier porte une note manuscrite disant :

« Cette fête a eu lieu le mercredi 9 août 1797, par un temps des plus magnifiques ; il y a eu un concours d'environ 20.000 spectateurs de tout le Pays de Vaud et des pays voisins ».

Discours prononcé par l'Abbé au couronnement des vignerons

Il n'est point en Europe de Fête périodique plus intéressante que celle que nous allons célébrer. Il n'est point d'époque plus heureuse pour cette Célébration que celle qui nous rassemble aujourd'hui ; c'est celle de la Paix qui vient de se conclure entre la République Française et la Maison d'Autriche. — C'est surtout celle de la Paix dont nous avons joui jusqu'à présent par la prudence, et la tendre sollicitude de notre Gracieux Souverain. Car pendant que nos voisins voyaient leurs vignes arrachées, leurs champs couverts de sang et de carnage, leurs maisons pillées et brûlées, nous mangions tranquillement notre pain à l'ombre de nos arbres couverts de fleurs et de fruits, nous vendangions et pressions nos raisins en paix. — Nos maisons, nos villes, nos campagnes rétentissaient de chants de joie et d'allégresse. Oh ! que nous serions heureux, si nous sentions toute l'étendue de notre bonheur !

La Fête que nous allons célébrer avec toute la pompe et la décence qui lui convient. Cette Fête embellie par la présence de nos voisins qui viennent en foule participer à notre bonheur, par celle de notre cher et très-honoré Seigneur-Bailif, a pour but principal d'encourager l'Agriculture, en couronnant publiquement les honnêtes cultivateurs, qui par leur bonne conduite et leurs travaux assidus, ont fait rapporter à leurs fonds tout ce qu'ils pouvaient produire, et ont par là le mieux mérité de cette Société pendant le cours des dernières années. — A cet honneur public et auquel toute belle âme doit être sensible, nous y ajouterons pour la première fois et comme une double récompense une prime fondée en leur faveur à la précédente Parade par la générosité des Seigneurs étrangers, et des personnes de cette ville. — S'ils daignent nous honorer encore de leur présence — Ils verront avec plaisir le bon emploi que nous faisons des fonds dont ils ont gratifié cette Société, et qu'une sage économie rendra plus utile encore, en les répandant dans la suite sur un plus grand nombre d'individus. — Les noms de ces bienfaiteurs sont inscrits pour toujours dans les Régistres de notre Société, et leurs bienfaits sont gravés dans nos cœurs en caractères ineffaçables.

Ceux qui ont mérité les deux premiers Prix, sont :

Abr : Descloux, et J. D. Blanchoud.

Le troisième est J. P. Cardinaux.

Le quatrième Noé Forney.

Deux accessits Ferd: Pillod et Pierre-

Etien: Vodoz.

Réponse des vignerons.

Répondre à tant d'honneurs, ne nous est pas possible, nos cœurs sont trop émus, nous ne pouvons parler ; ce n'est qu'en redoublant de zèle, de soin, d'activité, que nous pourrions prouver notre reconnaissance à la Société.

LA NOCE DU VILLAGE

Dans les tristes années
Où l'Europe étoit en feu,
Nos paisibles contrées
Ont joui d'un sort heureux ;
Puisqu'on voit la paix renaître,
Avec grand empressement
Nous renouvelons la fête, (bis en chœur)
La fête des bonnes gens.

2.

Si la simple nature
Sur-abonde en productions
L'art de l'agriculture
Les transforme en riches dons :
Les cultivateurs honnêtes
Sont donc très-intéressants :
Venez célébrer leur fête,
La fête des bonnes gens. (bis)

3.

Des prés, des champs, des vignes
Tous les différents travaux,
Assurément sont dignes
De figurer aux tableaux,
Qu'à nos yeux on fait paroître,
Environ tous les six ans,
Pour honorer cette fête,
La fête des bonnes gens. (bis)

4.

Lorsqu'après les vendanges,
Les produits de nos côtesaux,

Dans nos caves et granges
Recompensent nos travaux :
Envers le premier des Etres
Nous sommes reconnaissants :
Puis nous exaltons la fête,
La fête des bonnes gens. (bis)

5.

Quand parvenus à l'âge,
Qu'on voit nos cheveux blanchir,
De l'hiver c'est l'image :
Nos sens vont se refroidir,
Aimant à nous voir renaître,
Nous marions nos enfants,
Pour perpétuer la fête,
La fête des bonnes gens. (bis)

6.

De la mythologie
Vous découvrez les secrets :
C'est une allégorie
De tous les nombreux bienfaits,
Que la nature fait naître
Du travail de ses enfants,
Dont nous célébrons la fête,
La fête des bonnes gens. (bis)



AO TSATI DE TRINQUEBALLA
STI 25 DAO MAI DE JUJET 1927

Monsù Marc à Louis dao Conteù,

NOUTRON clubè des T. I. F. (Tenot-mobilisse Internationalisse Féminisse) m'a tsardzi dé vo z'einvouyi sti papai po vo dere que vo z'ai on rido toupet ! Oi ! ma fai ! on toupet dé la metsance !

Vaitce grand teimps que cein no démedzive dé vo dere voutr' affère, ao nom des fennés et ao nom des tenotmobilisse. Kâ l'ein a todzo ion ao bin iena que peindohive ao bet de voutra pllion-ma et que l'est matsourâ delavâ, mourgâ, à tsavon.

Quand l'est bon, l'est prâo ! Mé, Madama Zénobie dé Trinqueballa, sù la présedeinte d'honneù dao Comitè des T. I. F. Jé convoquâ onna réunion de totte mes camerârde dao payi et no z'ein décidâ dé vo bailli l'ôodre dé vo kaisi sù noutron compto, sans quié, gâa dé dévant ! Saraî la granta guîerra des fennés, et, po la leingâ, la voutra l'a biaù itre dé premîre sorte, vo pourâ bin itre einreimblia po fini !

D'abô, vo z'ite d'obedzi de no dere quin gna-gnou vo z'a contâ totte clli meinteri sù les tenotmobiles et stisse qu'ant lo moïan d'atsetâ iena de stâo vaiere po traci avoué de cé de lé.

Kâ l'est na croïondzo et na vergogne dé vo esspliquâ que C. H., cein vao dere : Caisse hypothécaire, et lo miméro apri, cein que lo tenot-mobilisse deveissai onco sù la vaiere.

Vo faodra dere la vretâ dein lo Conteù, et vo z'estiûsâ d'avâi dinse mourgâ noutron clubè que l'est, bin âo contraïro, tserdzi dé fère lo bounheù de tsacon sù la terre.

Vù tot vo esspliquâ bin adrai, et pù apri, faodrà clliouïre voutron môo et no bailli la paix.

Po coumeinci, « C. H. », l'est lo mot d'ôodre

dé ti les tenotmobillise, cein que dévessai répandre ao contoû, ao frontièra, ao gâpion que lao desai : Qui vive ?

L'est on mot que vao tot dere, lo bin et lo maû, lo plliési et la cousin, lo selaô et la plliodze, lo frai et lo tsaud, et que coumeincive pé : C. H. Avoué voutra poison dé Caisse hypothécaire, vo z'ite einpacotâ tant qu'ao nari, pardine !

C. H. ! accutâ bin, Monsù Marc à Louis, cein vao dere : *Charrette ! et pù l'est tot ! Charrette !* fâ ride biaû fronnâ dinse ! *Charrette !* que fâ tsaud sta vèprâ ! *Charrette !* vaitee on niolan ! Faû se dépatsi dé betâ la capote ! *Charrette* dé piéton qué martsive à gautse qué manquâve d'itre épeçilliâ ! *Charrette* dé sens unique ! mé qué volliâve passâ iquie po allâ baire on verre ao guillon tsi l'ami Ugène ! *Charrette dé charrette !* vaitee onco na dzenellhie que l'a aobliâ sa tite ao bien sa piaûta sù la tserraïre ! Aouh ! *charrette* dé vatse qué né volliâ pas budzi ! Vù bin éterti na dzenellhie, mâ, po na vatse, l'est traô-tché ! Faut veri la mécanique !

Et dinse por tot !

Ora, po lo miméro, l'est simpllie assebin. Ti les tenotmobillise l'ant lo moian dé bailli l'ardzeint dé la vaièra ao comptant, po cein que sant bin payi po fère tottâ lao virâie. Nion ne dévessai rein à voutra Caisse, ne ao fabrecant.

Oï ! l'est dinse, onco on iâdzo !

Ion de cliaio saveints, on docteu à bin on apothecaïro, l'a trovâ que la meilhâo remido contro ti les crobes, microbes et malebte que fasaint péri les dzeins, l'est tot bounameint la pûffa et la founmâre des tenotmobiles. (L'est la Julie que l'a contâ cein, l'est dan bin veré. Ne fabrequâve pas des dzanlhies à la dzannéc quemet voutron Conteu !)

Adon, ti les gouvernemeints l'ant fé des concôus po bailli lo premi prix à stisse que farâi lo pllié dé kilos dé pûffa et de founmâre po guéri les dzeins. Et les kilos sant marquâ sù la vaièra.

Et l'est les fennés de noutron clube que l'ant zû sti premi prix. Et l'ont bin méréta d'itre dinse à l'honneû ! Kâ les pûurre dévessai passâ totte les démeindze dao tsautemps à corrattâ ein amont et ein avau les tserraïre, avoué des lenettes naires et on vilhio tsapi, que sant totte poettes et que resseimbliant à des z'homme.

Amerâ pardine bin mi restâ pé l'hotô à bère dao café ao bin dao thé, ein medzeint dao quegnû et ein batolhieint avoué la vesena.

Mâ, l'est todzo dao mimo ! Les boune dzein sant todzo tsecagnî pé lé crouie leinga ! oi ! vo z'oude bin, Monsù Marc à Louis ! pé lé crouie leinga !

Et vo z'ites pardine dé la mime beinda stisse que l'ant decida d'einbardoffliâ tottâ les tserraïre avoué dao gouderon po fère lo concoû dé pûffa onco pllie defecilo. Mâ n'a rein zû à fère. La falliû bailli des prix adî pi.

Et quand les dzeins oieint : « Vouh ! vouh ! compregnaî bin que n'est pas po bailli des beîets po le cemeti, mâ po lo dere : « Venide quie, tré ti tant que vo z'ites ! amenâ voutré pomons, voutron môo, voutron nâ, voutré ge ! Vaïque lo remido, la santé, la viâ ! Vouh ! Vouh !

Ao nom des T. I. F. dé tsi no et dé l'étrandzi, vo z'einvouhio lo bondzo, à condechon de pllie rein no niézi.

La Présedeinte dao T. I. F. :

Zénobie dé Trinquebâlla.

(Pour copie conforme :

Suzette à Djan-Samuïet.)

EN AVANCE

Affaibli par la maladie

Jean-Louis sans mélancolie

Avait reçu du médecin

L'avis de prendre un peu de vin :

Deux fois par jour dans un petit verre.

A ce régime un peu sévère

Les forces devaient revenir

Et notre malade guérir...

Or, huit jours après, à sa femme,

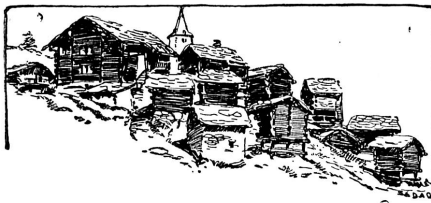
L'Esculape fait : Dites-moi,

Votre mari prend bien, madame,

Son bordeaux, chaque jour deux fois ?

— Oh ! oui, docteur, seulement... dame !

Il est en avance d'un mois !



BON SANG NE PEUT MENTIR

MON oncle Erasme est un de ces types de montagnards de l'Entremont qu'on a plaisir à voir. Court de taille, sec et brun, l'œil vif et malicieux, il se révèle dans l'intimité conteur savoureux à la verve originale. Au cours de son existence paisible et incolore, qui est celle des reclus des hautes vallées, il lui est arrivé de plaisantes aventures qu'il conte avec humour. Ses thèmes favoris sont inspirés des menus faits de cette simple vie, mais il s'en dégage un charme rustique qui vaut bien le gros sel de certaines banalités à la mode. Il vous parlera notamment de combats de reines et des rivalités qu'ils engendrent, de compétitions locales singulières, d'usages bizarres, de traditions curieuses, de légendes naïves, bref tout le répertoire des veillées des mayens. Ses personnages seront toujours des paysans rudes ou matois, politiques par atavisme sinon par nécessité, ou des mulets capricieux et têtus, leurs compagnons de tous les jours.

Cette terre aride et sauvage rivee au roc semble avoir trompé dans le granit les hommes et les bêtes, mais comme la petite fleur du glacier s'épanouit au grand soleil de l'Alpe, l'âme fruste du montagnard s'éveille et rit quand il fait beau.

Les rares incidents pittoresques qui rompent la monotonie de la vie alpestre secouent les échos endormis de la vallée et l'on commente alors à l'ombre des chalets les épisodes passionnants ou burlesques dont « libéraux » ou « conservateurs » sont tour à tour les héros obligés.

C'est ainsi que me furent contées des histoires merveilleuses de curés et de présidents, de conseillers et de bergères, d'ânes mignons et de bovins illustres.

Pour l'heure, j'essaierai de vous narrer brièvement la moins extraordinaire de toutes.

Il y a quelques années, mon oncle Erasme élevait avec amour un belliqueux taurillon de la race d'Hérens, dernier né d'une reine glorieuse, qu'il destinait au plus prochain concours régional.

L'arbre généalogique du jeune prétendant, établi avec soin, révélait une ascendance de « noble lignée ». Pindzon, la mère, avait conquis de haute lutte les palmes royales sur l'alpe de Mazéria. Samson, le père, avait été primé en première catégorie. Quant à la grand'maman, une bonne vieille vache s'il en fut... mais ne parlons pas de la grand'mère pour le moment !

Le génisson avait de l'allure, tête frisée, regard farouche, lignes classiques : il était brun, d'une teinte uniforme et luisante mais, revers de la médaille, il avait le museau blanc ! Le propriétaire ne s'affligeait cependant pas trop de ce détail, car il estimait que les qualités de race du sujet compensaient largement ce vénéral défaut. A ceux qui émettaient des doutes sur l'admission au concours, Erasme répondait avec un petit air mystérieux : « Quand on a une pareille ascendance, on entre partout ! »

Ne dit-on pas, en effet, que les titres de noblesse ouvrent les portes de la société ; il n'y a donc pas de raison pour qu'il en soit autrement parmi la gent bovine domestiquée au service des hommes.

— Et je voudrais bien voir, ajoutait encore l'oncle, qu'on me fit l'affront de refuser Bernard (c'était le nom du taureau) pour ces quelques poils blancs qui ne sauraient sérieusement porter atteinte à la sélection de la race d'Hérens ! M'a-t-on empêché de contracter mariage, moi qui avais des poils gris dans ma moustache ! L'espèce bovine d'abord, l'espèce humaine ensuite ! Quelle dérision !

Le cousin Théodomir, vivante incarnation de l'orthodoxie conservatrice, qui avait entendu ces réflexions subversives de l'oncle Erasme, fit à ce dernier de solennelles remontrances.

— Evite, lui recommanda-t-il, de laisser tomber à l'égard de nos autorités des paroles considérées telles que celles que tu viens de prononcer. La tiédeur de tes convictions politiques produira sur le jury du concours une impression plus défavorable encore que le « vice de forme » du pauvre Bernard. Il te reste un délai de grâce de vingt jours ; mets-le à profit pour te concilier les faveurs gouvernementales ; pendant ce temps, ne manque pas une messe et surtout tiens ta langue au chaud.

Erasme partit d'un éclat de rire.

— Quand je te dis, s'écria-t-il, qu'ils ne pourront l'écartier lorsqu'ils connaîtront son ascendance. Bon sang ne peut mentir !

Devant cette obstination, le cousin Théodomir s'éloigna en haussant les épaules.

Trois semaines plus tard, l'oncle Erasme amenait le taurillon au musée blanc sur le pré de foire de S. où avait lieu, sous la présidence d'honneur du conseiller d'Etat Bénéto, un ressortissant du pays, le concours du bétail de la vallée. Il attache Bernard à la même lignée que ses congénères mâles sous les yeux narquois des spectateurs attirés par les mugissements terrifiants du petit monstre. Après que le vétérinaire eut fait les constatations usuelles, Erasme alla boire un verre au café le plus proche en compagnie d'un ami rencontré sur les lieux.

Lorsqu'il revint, le musée blanc manquait à l'alignement ; on avait tout simplement transféré Bernard en dehors de l'emplacement officiel ; enchaîné à un pieu, le taurillon, qui n'avait pas du tout l'air satisfait de son « splendide isolement », humait le sol de ses naseaux fumants et poussait des beuglements protestataires.

Erasme s'approcha des jurés et leur demanda les raisons de cet ostracisme.

— Question de couleur ! lui répondit-on laco-niquement.

— De couleur !... releva notre homme qui ne voulait entendre raison sur ce point, Bernard serait donc entaché de libéralisme rédhibitoire !

— Il a le museau blanc ! ajouta d'un ton ro-gue celui qui paraissait présider aux délibérations.

Exhibant le certificat d'ascendance ou de légitime filiation, l'oncle Erasme mit alors ce document sous les yeux des experts. Ceux-ci l'ayant parcouru, se regardèrent déconcertés et comme pris de panique.

— Nous allons examiner à nouveau le cas, car il y a erreur évidente, déclara le président sur un ton déférent et épressé qui contrastait avec son attitude antérieure ; qui a bien pu donner l'ordre d'isoler l'animal ? qu'on aille chercher le taurillon et qu'on l'attache en tête de ligne.

Erasme jubilait.

Que pouvait bien contenir le fameux acte d'origine pour changer de façon aussi brusque qu'inattendue la face des choses ?

C'est ici qu'il convient de parler de la grand'mère.

De la grand'mère ?

Mais, oui, parfaitement.

Le certificat attesté en bonne et due forme établissait péremptoirement que Bernard était issu à la seconde génération ascendante d'une « marquise » noire et cornue appartenant au préfet de l'époque aujourd'hui conseiller d'Etat.

C'est ainsi que le taureau fut reconnu pur et sans tache et décoré pour le retour d'une armoirie cantonale.

Quant à l'oncle Erasme, il rentra ce soir-là avec une « fédérale ».

A. Mex.

Ange adoré, pour un regard de toi,

Je donnerais et mon âme et ma foi ;

Je donnerais les splendeurs éternelles,

Les saints concerts des séraphins fidèles...

Je donnerais — mais ce châte d'hiver,

— Diable m'emporte ! — il est pourtant trop cher !...

H. Blanvalet, poète genevois.